



PROCÈS-VERBAL

De la séance **extraordinaire** du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par appel conférence, le 4 février 2010 à 9 h 30.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

- M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Commission parlementaire sur le Projet de loi 58 – Mémoire de la CMQ

Résolution n° E-2010-8

D'autoriser, dans le cadre des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, le secrétaire à déposer à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec le mémoire intitulé « Bâtir dans un même esprit le développement durable de la région métropolitaine de Québec ».

Référence : Projet de mémoire – Février 2010
Responsable : Président

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

SECRÉTAIRE